Rapport sur les ~~additions~~ reflexions qu'a ajoutées M. Barral à son exposition d'un berceau de plomb, pour les fractures compliquées de la jambe et de la cuisse, et sur la correction qu'à fait a cette machine M. Puy Me en chirurgie à Lyon.

Dans le compte que j'eus l'honneur de rendre, a la compagnie à la séance du 23 janvier 1772, du berceau de plomb de M. Baral, j'observai que cette machine n'est pas applicable dans tous les cas, particulierement dans ceux de playes considerables à la partie posterieure de la jambe, dans les cas de gonflement de depots, de sinus, qui exigent que l'on puisse examiner le membre dans tous les sens; j'ajoutai que la stabilité sur laquelle l'auteur insiste, n'est pas aussi reelle qu'il le pense, parce qu'une lame de plomb mince, est susceptible au moindre derangement de changer de configuration et par consequent de s'opposer aux vües du Chirurgien.

D'après ces considérations, je finis par conclurre, que l'Academie, sans adopter l'invention de M. Baral, quoique ingenieuse et etayée de trois succès, lui devoit de l'accueil et des remerciments. la compagnie approuva mes raisons, puisque l'on ne me fit aucune objection. M. Sabbatier, dans sa lettre de correspondance, fit passer mes reflexions à l'auteur, qui les a combattues dans une lettre qu'il lui a adressée le 23 fevrier 1772.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

1° M. Baral répond au reproche du deffaut de stabilité occasionné par la flexibilité de la lame de plomb, en disant qu'il y a pourvû par des supports de fer, disposez de maniere à la soutenir dans toutes ses parties; en sorte que la pression ne puisse dans aucun cas en changer sa configuration, et il ajoute que l'expérience lui en a donné la certitude.

Il est evident que l'auteur n'est point d'accord avec lui mesme, puisque dans son memoire, entr'autres avantages qu'il attribue à cette machine, il vante la facilité de l'élargir ou de la resserrer, selon que les circonstances l'exigent. mais comment, avec des supports de fer qui entourent le berceau, l'élargir ou le resserrer? Ceci implique contradiction.

2° appuyé sur trois succès qu'il oppose pour toute raison, l'auteur assure, que la machine convient dans les cas de gonflement, de depots et de sinus, qui éxigent, que l'on puisse à chaque pansement examiner le membre fracturé dans tous les sens. il veut mesme, quoiqu'il ne l'ait pas encor observé, qu'elle soit applicable, lorsqu'il y a des playes considerables à la partie posterieure de la jambe. rien de plus facile, dit-il, que de parer à la difficulté dans ce dernier cas, en faisant une ouverture qui reponde à la playe, assés grande pour pouvoir l'examiner dans toute son étendue. ceci n'est qu'un projet.

Il me semble que les raisons alleguées par l'auteur contre le deuxieme chef, sont trop foibles, pour infirmer les objections qu'on lui a faite et que la difficulté reste dans toute sa force. il sera toujours vrai de dire, que quelques uns

des accidents mentionnés ci dessus, qui exigent que l'on puisse
à chaque pansement examiner la surface de la partie,
s'opposeront à l'application de cette machine. personne n'ignore
que les ~~gonflements excessifs~~ desordres produits par le gonflement
excessif, ne meritent la plus grande attention. si le berceau
est susceptible de s'élargir, comme m. Baral l'avance dans
son memoire, il sera moins difficile d'y remedier, et alors aussi
moins de stabilité. si les supports de fer qui l'entourent,
~~s'opposent~~ empeschent que l'on ne puisse l'élargir, il est aisé ~~l'on~~ d'appercevoir ~~encore~~
~~aisement~~ quelle foule de maux peut en resulter

d'après ces vues, je ~~pense~~ me crois authorisé a insister sur
le jugement que j'ai porté sur cette machine dans le rapport que
j'ai eu l'honneur d'en faire à la compagnie, qui l'a approuvé,
et je conclus ~~que~~ que la flexibilité et si l'on veut l'inflexibilité,
que le deffaut de developpement pour les pansements, que
la necessité d'en faire sortir le membre dans plusieurs cas,
une ~~la~~ difficulté pour l'examen de la partie, et que la dureté
du corps ambient, sur lequel repose un membre irrité,
doulourreux, ulceré, sont autant d'inconvenients, qui
s'opposent à ce que l'academie adopte cette machine, toute
ingenieuse qu'elle est, pour tous les cas, comme m. Baral
le pretend.

m. Puy m.e en chirurgie à Lyon convaincu de l'incommodité
de l'ennui et de la douleur qu'occasionne~~nt~~ necessairement
la position constante et fixe de la partie malade toujours
etendue, a crû ~~rendre~~ l'invention de m. Baral ~~encore~~ plus utile,
par une addition qui prouve son genie et sa sagacité.
il a envoyé le modelle d'une machine, qui consiste en une
boete, telle que celle de m. Baral, dont les parois s'ouvrent

par charniere, avec cette difference qu'il n'y a que deux montants de fer qui soutiennent tout l'edifice. ils sont percés dans chacune de leur parties superieures, pour recevoir les deux extremités d'une tige de fer qui fait l'office d'essieu, au milieu duquel est un trou, ou s'introduit une goupille mouvante rivée d'un coté à une platine de fer battue et recourbée qui sert a recevoir et soutenir une demi chaussette de plomb, laquelle doit estre conformée, pour, enchasser la partie posterieure de la ~~jambe~~ partie fracturée.

par ce moyen la jambe peut estre étendue, flechie et executer des mouvements lateraux, qui se font par le moyen d'une goupille introduite dans le trou pratiqué au milieu de l'essieu.

L'idée de M. Puy me paroit presenter des vues très-utiles. parer ~~aux inconvenients~~ l'agetne qui resultent d'une position fixe et constante, ~~est~~ seroit sans doute un avantage bien pretieux; mais comme son berceau est calqué sur celui de M. Baral; s'il a plus d'avantages, il a les mesmes inconvenients.

Le 9 xbre 1773 Ferrand

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE